



Marché d'Afrique

Inscrivez-vous !

Bulletin d'inscription à retourner avant le 25 avril 2018 à :

Association Plein Sud, 12 Grande Rue, 17110 Cozes ou par Email : contact@festivalpleinsud.com

Je soussigné NOM..... Prénom.....

Tél..... Email.....

Adresse.....

Pour les commerçants N° d'inscription au registre du commerce ou métiers :

Pour les associations le N° d'enregistrement :

Sollicite un emplacement pour le(s) :

SAMEDI 9 JUIN (de 10h à minuit)

DIMANCHE 10 JUIN (de 10h à 18h)

Nombre de mètres linéaires (2 minimum) :ml

Tarif : X 7,50 le ml / par jour ou participation libre (O.N.G, A.S.I et associations humanitaires)

Nature des produits en vente :

Je joins un chèque de Euros pour la réservation de l'emplacement.

Merci de joindre obligatoirement à votre dossier les pièces demandées.

Fait à Le

Signature :

**Votre inscription ne sera validée qu'à réception de la totalité du dossier
(Règlement, bulletin d'inscription et pièces demandées) et vous sera confirmée par mail.**

Association Plein Sud, 12 Grande Rue, 17120 Cozes

Tél : 09 71 21 75 87 | Email : contact@festivalpleinsud.com | www.festivalpleinsud.com |  festivalpleinsud

Siret 400 634 416 0038 | APE 9001Z | N° Licences 2-1086607 et 3-1086608

Pièces à joindre impérativement au bulletin d'inscription :

- Copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile commerciale
- Pour les associations, O.N.G et A.S.I, joindre la photocopie de l'extrait du Journal Officiel ;
- Copie d'attestation d'assurance pour le(s) véhicule(s) présent(s) sur la manifestation ;
- Un chèque de caution de 15€ visant à garantir la propreté de l'emplacement.

L'association Plein Sud conservera le bénéfice de la caution en cas de défaut de nettoyage et/ou dégradation de l'emplacement.

Condition d'inscription et règlement.

Tous les bénévoles de notre association feront le maximum pour vous rendre cette journée agréable et conviviale.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales et réglementaires ainsi que le règlement de la manifestation, et notamment :

- 1- Ouvert uniquement aux exposants proposant des produits et artefacts africains
- 2- Réservation d'un emplacement de 2 mètres linéaires minimum.
- 3- Les organisateurs se réservent le droit de refuser un exposant.
- 4- L'accueil des exposants se fera entre 6h30 et 8h30. L'exposant sera accompagné à l'emplacement qui lui est attribué. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul est habilité à procéder à des aménagements. Les exposants sont tenus de rester jusqu'à la fin de chaque journée.
- 5- Les exposants devront se prémunir du matériel nécessaire à leur installation (table, chaises...).
- 6- Les véhicules devront être évacués de l'emplacement du marché avant 9h le samedi 9 et le dimanche 10 juin.
- 7- Les articles exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou matière de sécurité (produit dangereux, armes, animaux vivants, ect... Interdits à la vente). L'organisateur se détache de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
- 8- Obligation d'affiche du prix sur chaque article proposé à la vente, l'obligation de se conformer aux contrôles éventuels de la gendarmerie ou des services de l'état.
- 9- Les places non occupées après 9h00 ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d'autres exposants. En cas d'absence l'exposant devra aviser l'organisateur au moins 72h avant la date de la manifestation à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur. Il sera remis à chaque exposant un sac plastique permettant de recevoir les papiers, détritrus ect... Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à la fin de la journée.
- 10- En cas de mauvais temps, l'organisateur n'étant pas décisionnaire de la météo, aucun remboursement ne sera effectué.
- 11- La présence à ce marché implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Association Plein Sud, 12 Grande Rue, 17120 Cozes

Tél : 09 71 21 75 87 | Email : contact@festivalpleinsud.com | www.festivalpleinsud.com |  [festivalpleinsud](https://www.facebook.com/festivalpleinsud)

Siret 400 634 416 0038 | APE 9001Z | N° Licences 2-1086607 et 3-1086608